

# Association ORE

## Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 8 juin 2024

### Ordre du jour :

- 1) Rapport moral
- 2) Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre ORE, Quetigny, Dijon métropole et État
- 3) Rapport d'activité
- 4) Rapport financier
- 5) Projets pour l'année 2024-2025
- 6) Élection des membres du C.A.
- 7) Questions diverses.

Le samedi 8 juin 2024, à 11h, les membres de l'association ORE se sont réunis à leur siège à l'espace Francis-Moulun, 3 allée des Jardins à Quetigny, en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

Une **feuille d'émargement** a été établie, signée par les membres présents en leur nom propre ou en leur qualité de mandataire. Celle-ci est annexée au présent compte rendu. **(annexe 1)**

L'assemblée générale est présidée par Amine FARSI, président de l'association, assisté par Sabr YAZZOURH, secrétaire, Redouan BOUHAB, trésorier et Jean-Claude CINQUIN, secrétaire adjoint.

Amine FARSI ouvre la séance à 11h15 en saluant les membres présents et Madame Patricia BONNEAU, adjointe déléguée à la vie associative de Quetigny.

### 1) Rapport moral

Sabr YAZZOURH rappelle l'histoire des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) depuis plusieurs décennies et le retour de Quetigny dans ce dispositif national en 2024, avec de possibles conséquences pour ORE.

Il redonne les ordres de grandeur de trois choix politiques : 30 milliards d'euros pour le « choc de compétitivité » du Président François Hollande, 5 milliards de réduction d'impôts pour les classes moyennes supérieures du Président Emmanuel Macron et seulement 1 milliard pour les QPV.

### 2) Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre ORE, Quetigny, Dijon métropole et État

Patricia BONNEAU présente ce qui sera soumis au conseil municipal du 25 juin prochain, pour ce qui concerne la ville : subvention de 20000euros ; elle précise qu'un autre contrat sera signé avec l'État avec un financement de 9000euros mais n'a pas de données sur ce qu'envisage la métropole.

### 3) Rapport d'activité

Présenté par Muriel ///, Perrine ///, Alice MAURICE, Salim ///, Sabr YAZZOURH, Amine FARSI, Nathan ///, ce bilan des activités menées depuis la dernière assemblée générale permet de rappeler quelques chiffres (171 familles adhérentes, 123 garçons et 141 filles inscrites à l'accompagnement à la scolarité) et d'illustrer leur diversité tant dans la partie scolaire que dans les animations ludiques ou culturelles ou l'aide à la maîtrise de l'informatique.

**Ce rapport d'activité (qui se trouve en annexe 2) est voté à l'unanimité.**

### 4) Rapport financier

Le rapport financier sur l'exercice 2022-2023 est présenté par le trésorier Redouan BOUHAB qui ajoute des explications sur l'excédent (subvention ponctuelle de la Région et immobilisations sur 5 ans).

Il précise la situation de l'emploi à ORE (4 salarié-es en contrats aidés, une dizaine d'étudiant-es en CDD d'usage pour l'aide aux devoirs) et l'accueil de personnes en service civique (4 actuellement). Un participant à l'AG rappelle l'importance du bénévolat (environ 200 heures par semaine) sans lequel l'association ne pourrait pas vivre.

L'assemblée peut constater sur le document projeté sur écran que le commissaire aux comptes certifie que les comptes sont réguliers et sincères.

**Ce rapport financier est adopté à l'unanimité.**

#### **5) Projets pour l'année 2024-2025**

Amine FARSI présente le projet de stage d'été « Prépare ta rentrée », du 26 au 29 août 2024 et la participation de ORE à « Un été pas comme les autres - 2024 » initié par la ville.

#### **6) Élection du conseil d'administration**

La convocation de l'assemblée générale a informé chaque adhérent·e de la possibilité de déposer sa candidature.

Une liste unique composée de 22 personnes (19 titulaires et 3 suppléant·e·s) est présentée à l'assemblée. (voir en **annexe 3**).

**La liste est élue à l'unanimité par l'AG.**

#### **7) Questions diverses**

Une adhérente demande pourquoi l'association n'intervient pas pour les enfants de l'école primaire.

Amine FARSI rappelle que ces enfants peuvent être aidés par l'association Cousi-devoirs, le centre social La Passerelle ou le programme de réussite éducative (PRE) de la ville de Quetigny.

Patricia BONNEAU précise que l'association Cousi-devoirs accompagne les élèves de l'école élémentaire autant que le nombre d'adultes bénévoles le permet.

L'ordre du jour étant épuisé, Amine FARSI lève la séance à 12h20 et invite les personnes présentes à un moment convivial autour d'un barbecue, afin de célébrer les 30 ans d'activité de l'association ORE.

Annexe 1 : feuille d'émargement

Annexe 2 : rapport d'activité

Annexe 3 : CA élu le 8 juin 2024